

## CONDITIONS PARTICULIERES BPIFRANCE RELATIVES AUX PROJETS DEPOSES DANS LE CADRE DU DISPOSITIF « INCUBATEUR D'ENTREPRENEURS EN SANTÉ NUMÉRIQUE »

L' « Incubateur d'Entrepreneurs en Santé Numérique » (ou l' « Incubateur ») accompagne un entrepreneur sur une durée de six (6) mois, afin d'accélérer le changement d'échelle et renforcer l'avantage compétitif de l'entreprise, par la collaboration et le mentoring entre les dirigeants sélectionnés et une communauté associant donneurs d'ordre évoluant sur le marché de la santé numérique (établissements de santé, mutuelles, laboratoires pharmaceutiques, entreprises de la « medtech », entreprises de la transformation numérique & du big data) et start-ups (la « Communauté »). Ce dispositif est mis en œuvre par la société Bpifrance Investissement (ci après dénommée « Bpifrance »).

L' « Incubateur d'Entrepreneurs en Santé Numérique » propose différents formats d'accompagnement au dirigeant de start-up sélectionné. Ils seront proposés en fonction de ses besoins spécifiques identifiés en début de programme :

- Programme de Mentorat (accompagnement individuel) : soutien et accompagnement d'un mentor pour grandir en tant qu'entrepreneur
- Ateliers (accompagnement collectif) : sessions de transfert de savoir et de compétences, de partage d'expériences et d'expertises de la part d'entrepreneurs dirigeants des sociétés du portefeuille de Bpifrance, de chefs d'entreprise, d'industriels, d'institutionnels de la qui font partie de la Communauté
- Connexions avec la Communauté (accompagnements collectif et individuel) afin d'ouvrir des opportunités business et RH au sein de la Communauté

Parmi toutes les start-ups ayant rempli le dossier de candidature sur la plateforme, une trentaine de start-ups seront retenues pour présenter à l'oral leur projet devant le Comité de sélection de l'Incubateur (le « Comité de sélection »), composé de personnes ayant une expertise dans leur secteur de la santé numérique. Le Comité de sélection choisira, parmi la trentaine, cinq start-ups qui rejoindront la promotion de l'Incubateur pour six mois.

En pratique, la mise en œuvre de ce dispositif s'appuie sur la plateforme DEMARCHES SIMPLIFIEES (<https://www.demarches-simplifiees.fr>) sur laquelle les candidats renseignent le formulaire de candidature spécifique au dispositif.

Les présentes conditions particulières, désignées ci-après CONDITIONS PARTICULIERES, sont spécifiques au dispositif « Incubateur d'entreprises en santé numérique » et complètent les conditions générales d'utilisation de la plateforme DEMARCHES SIMPLIFIEES.

Les présentes CONDITIONS PARTICULIERES sont accessibles via <https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projets-concours/Appel-a-projets-pour-rejoindre-l-Incubateur-d-Entrepreneurs-en-Sante-Numerique-de-Bpifrance-et-Universite-de-Paris-50674>.

1. Le candidat, ci-après désigné le Candidat, en cochant la case « J'ai lu et j'accepte les Conditions Particulières Bpifrance » dans le formulaire de candidature, reconnaît, en son nom et, le cas échéant, au nom de l'organisme qu'il représente :
  - avoir pris connaissance des CONDITIONS PARTICULIERES, et les accepter expressément ;
  - les respecter à tout moment et en toutes circonstances à compter de la première utilisation du formulaire de candidature dédié au dispositif « Incubateur d'Entrepreneurs en Santé numérique »;
  - avoir pleinement conscience de ses obligations et des responsabilités qui en découlent.

Ainsi, le Candidat accepte expressément les conditions de collecte et de traitement des Données à caractère personnel telles que définies à l'article « Protection des données à caractère personnel »

Les CONDITIONS PARTICULIERES prennent alors effet immédiatement sans préjudice d'éventuelles obligations contractuelles complémentaires.

Le Candidat reconnaît qu'en n'acceptant pas les CONDITIONS PARTICULIERES, il renonce à bénéficier du dispositif « Incubateur d'Entrepreneurs en Santé Numérique ».

L'acte de dépôt d'une demande via le formulaire ne préjuge en rien de la décision qui sera arrêtée ultérieurement à l'issue de la complète instruction, à savoir la sélection ou non à l' « Incubateur d'Entrepreneurs en Santé Numérique ».

**Le Candidat de manière générale, déclare et garantit :**

- avoir la capacité de s'engager ;
- lorsqu'il agit pour le compte d'une Société telle que définie à l'article 6 LEXIQUE, être dûment habilité à représenter et à engager la Société pour le compte de laquelle il agit ;
- qu'il respecte l'intégralité des législations et réglementations françaises, européennes et, le cas échéant, internationales ;
- qu'il et/ou que la Société qu'il représente, sont à l'origine des Informations telles que définies à l'article 6 LEXIQUE saisies dans le formulaire de candidature, et que celles-ci sont exactes et sincères,
- qu'il dépose des Informations et plus particulièrement des documents juridiques conformes aux originaux ;
- que les Informations provenant de tiers qui peuvent être enregistrées par le Candidat dans la plateforme doivent mentionner expressément leur provenance et respecter les règles de propriété intellectuelle, conformément à l'article 3 PROPRIETE INTELLECTUELLE ;
- respecter l'ensemble des Réglementations relatives à la Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement des activités Terroristes, Réglementations Anti-corruption et des Réglementations Sanctions telles que définies à l'article 6 LEXIQUE. Dans ce cadre, le Candidat, la Société qu'il

représente, les filiales de la Société, et, à sa connaissance, leurs représentants, mandataires sociaux, dirigeants et salariés respectifs (i) ne sont actuellement pas visés par les, ou soumis aux, Réglementations Sanctions, et/ou (ii) ne sont pas engagés dans des activités qui seraient interdites par les Réglementations Sanctions ;

- avoir obtenu toutes les informations nécessaires préalablement à l'utilisation du formulaire de candidature ;
- disposer de toutes les compétences nécessaires pour utiliser et accéder au formulaire de candidature ;
- faire une présentation de l'équipe dédiée au regard uniquement des qualifications et expériences professionnelles adéquates
- respecter les engagements mentionnés lorsqu'il clique sur les cases à cocher présentes sur le formulaire de candidature.

### **Le Candidat s'engage à :**

- agir de façon sincère et loyale dans l'utilisation du formulaire de candidature, et ne pas saisir et/ou mettre d'Informations contraires à l'ordre public ou aux bonnes mœurs ;
- à produire, à première demande de Bpifrance, les originaux des Informations et documents déposés *via* le formulaire de candidature;
- ne pas communiquer ses codes, identifiants et mots de passe ;
- ne pas porter atteinte aux droits de tiers ;
- transmettre, en cas de besoin dans le cadre du dépôt de candidature, des vidéos libres de tous droits
- ne pas diffuser, mettre en œuvre des contenus, messages ou outils contenant des programmes susceptibles de causer des dommages informatiques, de désorganiser le formulaire de candidature, de détourner de son utilisation normale ou de porter atteinte aux systèmes de sécurité du site dédié au dispositif « Incubateur d'Entrepreneurs en Santé Numérique »;
- s'interdire d'utiliser le formulaire de candidature à d'autres fins que celles prévues par les présentes CONDITIONS PARTICULIERES, notamment en diffusant des contenus contraires aux bonnes mœurs (ex : pornographiques, violents etc) et/ou diffamatoires, discriminatoires ou toutes autres fins préjudiciables ;
- rédiger, au niveau des champs libres et des zones de texte libre de la Plateforme des commentaires objectifs et jamais excessifs ou insultants ;
- ne pas diffuser ou traiter toute donnée considérée comme sensible en matière de données à caractère personnel (origine raciale ou ethnique, opinions politiques, convictions religieuses ou philosophiques ou appartenance syndicale, données génétiques, données biométriques aux fins d'identifier une personne physique de manière unique, données concernant la santé ou données concernant la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle d'une personne physique, numéro d'inscription au répertoire ou NIR) ;
- ne pas porter atteinte à la vie privée des tiers, notamment en s'abstenant de diffuser ou de traiter des données à caractère personnel d'autres personnes physiques sans leur information préalable et en s'interdisant de traiter toute données à caractère personnel sensibles de tiers ;

- signaler à Bpifrance toute utilisation qui lui semblerait abusive et / ou contraire aux présentes CONDITIONS PARTICULIERES. Il est possible de le faire via l'adresse du support par courriel avec accusé de réception aux adresses électroniques suivantes : [josephine.marie@bpifrance.fr](mailto:josephine.marie@bpifrance.fr) et [celine.riou@bpifrance.fr](mailto:celine.riou@bpifrance.fr)
- à informer Bpifrance via l'adresse [josephine.marie@bpifrance.fr](mailto:josephine.marie@bpifrance.fr) et [celine.riou@bpifrance.fr](mailto:celine.riou@bpifrance.fr) de la cessation de sa fonction au sein de la personne morale pour laquelle il utilisait le formulaire de candidature

## 2 CONFIDENTIALITE – SECURITE

Bpifrance s'engage à respecter la plus stricte confidentialité des Informations relatives aux Candidats et à leurs Sociétés tant au titre du secret des affaires qu'au titre du secret professionnel tels que définis notamment aux articles L511-33 du Code Monétaire et Financier.

Les demandes et Informations déposées via le formulaire de candidature sont strictement confidentielles.

Pour ce faire, les dispositions suivantes ont été prises :

- Les Informations sont regroupées dans le formulaire de candidature par demandes. Le Candidat n'a accès qu'aux Informations relatives à sa propre demande. Il ne peut, en aucun cas, avoir accès aux candidatures et Informations des autres Candidats.
- Les candidatures effectuées par les Candidats ne sont traitées que par les salariés dûment habilités des Sociétés du Groupe Bpifrance tel que défini à l'article 6 LEXIQUE et dans les conditions définies à l'article 5 PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL.

Exceptions à l'obligation de confidentialité :

- Le Candidat, en son nom et au nom de la Société qu'il représente, accepte expressément que Bpifrance puisse, dès « la mise en relation » et pendant toute la durée de la relation contractuelle jusqu'à la fin de la période de prescription, communiquer les Informations, y compris les Données à caractère personnel, (i) aux autres Sociétés du Groupe Bpifrance pour l'étude et l'élaboration de tout type de contrats ou d'opérations lorsque cette communication est nécessaire aux opérations en cause, (ii) aux parties prenantes destinataires du résultat de l'instruction réalisée par Bpifrance : Université de Paris et les membres du Comité de sélection de l' « Incubateur d'Entrepreneurs en Santé Numérique »
- Bpifrance n'est pas tenue à l'obligation de confidentialité notamment lorsque :
  - les Informations sont tombées dans le domaine public sans fait ou faute de leur part ;
  - la communication des Informations est rendue obligatoire du fait d'une directive, d'une loi ou d'un règlement français ou européen.

Le Candidat et la Société sont informés que Bpifrance peut être amené, conformément aux lois et règlements en vigueur, que ce soit dans le cadre d'une

requête judiciaire émanant d'une autorité dûment habilitée ou dans celui de leurs obligations en matière de lutte contre la fraude, contre la corruption et contre le blanchiment des capitaux et le financement des activités terroristes, à fournir à qui de droit toute(s) information(s) utile(s) à l'autorité judiciaire ou administrative concernée.

### **3. PROPRIETE INTELLECTUELLE**

Le Candidat et la Société ne peuvent pas utiliser les dénominations Bpifrance, ou mentionnant la dénomination Bpifrance, telles que notamment Bpifrance, les marques, les logos et tous les signes distinctifs associés qui sont, selon le cas, la propriété de Bpifrance.

Le formulaire de candidature, sa structure générale, ainsi que les textes, images animées ou non, savoir-faire, dessins, graphismes et tous autres éléments le composant sont la propriété exclusive de Bpifrance ou de ses prestataires.

Les Candidats, en leurs noms et au nom des Sociétés qu'ils représentent, s'engagent à respecter les règles de propriété intellectuelle françaises et internationales et s'engagent notamment à ne pas copier, reproduire, diffuser, modifier, altérer, communiquer ou transmettre, sans autorisation préalable de la personne titulaire des droits de propriété intellectuelle ou industrielle, à titre privé ou professionnel, les marques, logos, l'application, les bases de données, brevets, licences, photos, vidéos, les savoirs faire et tous autres droits de propriété intellectuelle exposés dans le site dédié au dispositif de soutien à l'investissement industriel dans les territoires. Le non-respect des obligations visées au présent article constitue une contrefaçon susceptible d'engager la responsabilité civile et pénale du contrefacteur.

### **4. RESPONSABILITE**

Le Candidat, en son nom et en celui de la Société qu'il représente, reconnaît expressément :

- qu'en cas de non-respect des présentes CONDITIONS PARTICULIERES, la responsabilité de Bpifrance ou de toute autre Société du Groupe Bpifrance ne saurait être engagée ;
- qu'en cas de dommages causés par l'utilisation des identifiants et mots de passe par une personne non autorisée, la responsabilité de Bpifrance ou de toute autre société du Groupe Bpifrance ne pourra être engagée ;
- qu'il est entièrement responsable des Informations qu'il dépose *via* le formulaire ainsi que des actions et demandes qu'il formule. Bpifrance ou une autre Société du Groupe Bpifrance ne saurait être tenu pour responsable des conséquences éventuelles d'un manquement ou d'un défaut de diligence du Candidat dans le dépôt des Informations saisies.

Chaque Candidat est, bien entendu, seul responsable de son matériel informatique, de ses données et logiciels ainsi que de la connexion au réseau lui permettant d'avoir accès au formulaire.

Chaque Candidat a la possibilité de publier des contenus écrits, des documents et un pitch vidéo. Le Candidat atteste disposer de l'ensemble des droits sur les contenus et documents publiés. Les éditeurs du site Demarches-simplifiees.fr ne sauraient être tenus responsable de l'hébergement de documents publiés par un utilisateur non titulaire des droits ou sans consentement du ou des auteurs. Toute requête en cas de contenu ou document publié sur la plateforme sans l'autorisation de son auteur doit être envoyée aux administrateurs du site Demarches-simplifiees.fr et sera immédiatement traitée par les équipes de Bpifrance.

Par ailleurs, les Candidats doivent seuls s'assurer de la compatibilité de leurs matériels, logiciels et connexions au service offert.

Bpifrance ne garantit pas que le formulaire soit exempt de bugs ou autres malfaçons, une erreur de programmation ou un incident technique étant toujours possible. De même, Bpifrance ne pourra être tenu pour responsable des éventuelles dégradations de matériel, logiciel ou données (exemple : contamination virale) subies par le Candidat du fait de son utilisation du formulaire.

Le Candidat reconnaît être parfaitement informé de la possibilité pour Bpifrance de suspendre et/ou de modifier temporairement ou définitivement ce service, à tout moment, en raison de contraintes techniques ou réglementaires ou encore dans tous les cas de violation des présentes CONDITIONS PARTICULIERES.

Compte tenu de cet état de fait reconnu et accepté par le Candidat, Bpifrance ne pourra être tenu pour responsable de l'impossibilité temporaire ou définitive du Candidat d'accéder à tout ou partie du formulaire. L'obligation de fourniture de Bpifrance se limite à une obligation de moyens. Bpifrance ne garantit pas la pérennité ou les performances des services.

Le Candidat reconnaît utiliser ce service qui lui est offert gratuitement et « en l'état », à ses risques et périls et ce, en parfaite connaissance de cause.

Le Candidat et la Société qu'il représente s'engagent à tenir les Sociétés du Groupe Bpifrance exempts de toute contribution à tous dommages et intérêts, indemnités et frais de toute nature qui pourraient être prononcés à leur encontre à la suite d'un préjudice résultant d'une Information saisie ou d'un manquement par un Candidat aux obligations prévues aux présentes CONDITIONS PARTICULIERES.

Le Candidat et la Société qu'il représente s'engagent à intervenir aux côtés des Sociétés du Groupe Bpifrance et à les tenir indemnes de tout frais, débours ou préjudice en cas de mise en cause de l'une d'entre elles par un autre Candidat et/ou par un tiers pour un fait imputable à un Candidat.

## **5. PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL**

### **Données collectées et traitées :**

Bpifrance, en tant que responsable de traitement, collecte via le formulaire de candidature, de manière sécurisée, les Données à caractère personnel suivantes : noms, prénoms, données d'identification, adresses postales, téléphones et adresses électroniques, les données de connexion, données relatives à la vie professionnelle, informations d'ordre économique et financier, pitch vidéo, libre de droits :

- des Candidats qui agissent au nom des Sociétés qui réalisent le dépôt d'une candidature via le formulaire ;
- de toute personne pour lesquelles la collecte de Données à caractère personnel les concernant est nécessaire à l'instruction et la gestion de la candidature.

### **Finalités des traitements :**

Les Données à caractère personnel sont collectées et traitées par Bpifrance, responsable de traitement pour les finalités suivantes :

- **(i)** aux fins d'exécution des présentes CONDITIONS PARTICULIERES : accès des Candidats au formulaire de candidature, vérification du formulaire et des pièces demandées, gestion des candidatures, étude de la candidature en vue d'une sélection ou non à l'Incubateur, contrôle des critères d'éligibilité et de sélection, détection et gestion des fraudes, et gestion des contentieux, gestion et administration d'un compte personnalisé permettant la connexion au Site, Connexion au Site afin de bénéficier des Services,
- **(ii)** aux fins de la poursuite des intérêts légitimes de Bpifrance afin de gérer et de développer ses relations avec sa clientèle : gestion de la relation entre Bpifrance et ses clients ou clients potentiels, animation et prospection commerciale à destination des Sociétés, connaissance et satisfaction clients, gestion des réclamations et contentieux, établissement de reportings et statistiques,
- **(iii)** aux fins du respect des obligations légales auxquelles Bpifrance est soumis : connaissance client (KYC), évaluations et détection des risques, prévention de la fraude, lutte contre la corruption, lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme - .

### **Communication des Données à caractère personnel :**

Ces données à caractère personnel sont destinées et peuvent être communiquées dans le respect de la Règlementation Applicable pour une ou plusieurs des finalités décrites ci-dessus à Bpifrance et à son personnel, à toute autre entité du Groupe Bpifrance, et le cas échéant, à Université de Paris et Fondation Université de Paris, partenaires de Bpifrance sur ce dispositif. Elles pourront également, de Convention expresse, être utilisées ou communiquées aux autres partenaires, ou Tiers intervenant pour l'exécution des prestations concernées.

Dans le cadre des traitements mis en œuvre par Bpifrance en tant que responsable de traitement, les données sont transmises aux destinataires suivants :

- ★ aux membres du Comité de pilotage lors de l'étude des candidatures déposées via le formulaire de candidature et lors de la phase de pré sélection des candidatures ;

- ★ aux membres du Comité de sélection en cas de sélection de la candidature dans le cadre de l'organisation du jury de sélection.

Par ailleurs, des données sont également transmises à la Direction interministérielle au numérique au titre de la mise à disposition de la plateforme de dépôt des dossiers (mesdemarchessimplifiées) utilisée par Bpifrance pour la collecte des données via un formulaire de dépôt de candidature.

Il appartient au Candidat d'informer les personnes concernées, dont il a communiqué les données personnelles, des traitements réalisés par Bpifrance ainsi que des dispositions du présent article.

#### **Durée de conservation des données :**

Ces données, et de façon plus générale, les Informations relatives aux candidatures sont conservées pour une période de 36 mois à compter de leur saisine sur le site mesdemarchessimplifiées. Elles seront conservées pour une durée correspondant aux Règles de prescription légales et réglementaires françaises et européennes par Bpifrance.

#### **Exercice des droits conformément à la réglementation :**

Conformément à la réglementation applicable relative à la protection des données à caractère personnel, notamment le Règlement européen 2016/679, dit Règlement général sur la protection des données (RGPD) et les dispositions nationales relatives à l'informatique, aux fichiers et libertés et sous réserve des conditions prévues par cette réglementation pour l'exercice de ces droits, toute personne dont les Données à caractère personnel sont collectées pour le traitement des demandes bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, ainsi que du droit à la portabilité de ses données à caractère personnel. Toute personne dont les données à caractère personnel sont collectées pour le traitement des demandes dispose également du droit de demander la limitation des traitements qui la concerne et de s'opposer à recevoir de la prospection commerciale ou à faire l'objet de profilage lié à la prospection commerciale. Dans certains cas, elle peut pour des raisons tenant à sa situation particulière, s'opposer au traitement de ses données, y compris au profilage. Toute personne dispose également, conformément à la loi Informatique et Libertés, du droit d'organiser le sort de ses Données à caractère personnel post-mortem.

Ces droits peuvent être exercés par l'envoi d'un courrier, soit par la poste à Bpifrance, DCCP, Délégué à la protection des données, au 27-31 avenue du Général Leclerc, 94710 Maisons-Alfort Cedex, soit par email à [donneespersonnelles@bpifrance.fr](mailto:donneespersonnelles@bpifrance.fr).

Enfin, toute personne dispose du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), si elle estime qu'il existe une non-conformité à la réglementation relative à la protection des données personnelles.

## **6. LEXIQUE**

« *Données à caractère personnel* » : « désigne toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale ».

« *Informations* » : ce terme regroupe toutes les demandes, informations, documents, données à caractère personnel (y compris des photos), données d'authentification et d'identification, messages et tout autre contenu déposé par le Candidat soit pour accéder au formulaire de demande d'aide soit pour y déposer sa (ses) demande(s) et les documents associés.

« *Règlement général sur la protection des données (RGPD)* » : désigne les règles européennes relatives à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et des règles relatives à la libre circulation des données. Elles protègent les libertés et droits fondamentaux des personnes physiques, et en particulier leur droit à la protection des données à caractère personnel.

« *Réglementations Anti-Corruption* » : désigne (i) l'ensemble des dispositions légales et réglementaires françaises relatives à la lutte contre la corruption et le trafic d'influence, notamment celles contenues au Livre IV, Titre III "Des atteintes à l'autorité de l'Etat" et Titre IV "Des atteintes à la confiance publique" du Code pénal et (ii) les réglementations étrangères relatives à la lutte contre la corruption à portée extraterritoriale, notamment américaine (Foreign Corrupt Practices Act) et britannique (UK Bribery Act) dans la mesure où celles-ci sont applicables.

« *Réglementations relatives à la Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement des activités Terroristes* » désigne (i) l'ensemble des dispositions légales et réglementaires françaises relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent, notamment celles contenues au Livre III, titre II « Des autres atteintes aux biens » du Code pénal, et relatives à la lutte contre le financement du terrorisme, notamment celles contenues au Livre IV, Titre II « Du Terrorisme » du Code pénal ainsi que celles contenues au Livre V, Titre VI « Obligations relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement des activités terroristes, les loteries, jeux et paris prohibés et l'évasion et la fraude fiscale » du Code monétaire et financier et (ii) les réglementations étrangères relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme dans la mesure où celles-ci sont applicables.

« *Réglementations Sanctions* » : désigne les mesures restrictives adoptées, administrées, imposées ou mises en œuvre par le Conseil de Sécurité des Nations Unies et/ou l'Union Européenne et/ou la République Française au travers de la Direction Générale du Trésor et/ou le gouvernement américain au travers de l'Office of Foreign Assets Control (OFAC) du Trésor américain et/ou le Bureau of Industry and Security (BIS) du Département du commerce américain et/ou le Royaume-Uni au travers de Her Majesty's Treasury du Ministère des finances britannique et/ou toute autre autorité équivalente prononçant des mesures restrictives, dans la mesure où celles-ci sont applicables. »

« *Société* » : toute société effectuant une demande. Le représentant légal de la Société est habilité à agir en son nom sur le formulaire de demande d'aide en tant que Candidat.

« *Société du Groupe Bpifrance* » ou « *Sociétés du Groupe Bpifrance* » : toutes les sociétés contrôlées directement ou indirectement par la société anonyme Bpifrance au capital de 20 847 285 577,04 euros, dont le siège social est situé 27-31 avenue du Général Leclerc, 94700 Maisons-Alfort, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Créteil sous le numéro 507 523 678. Toutes ces sociétés sont supervisées soit par l'Autorité de Contrôle Prudentiel de de Résolution soit par l'Autorité des Marchés Financiers.

« *Candidat* » ou « *Candidats* » : Entrepreneur personne physique ou représentant légal de la Société habilité à agir au nom de cette dernière ayant accès au formulaire de candidature, par l'intermédiaire de son compte-utilisateur notamment en vue de compléter et déposer sa candidature.

« *Comité de pilotage* » : salariés de Bpifrance et d'Université de Paris chargés du processus de sélection à l'Incubateur et du fonctionnement opérationnel de l'Incubateur

« *Comité de sélection* » : groupe de personnes physiques choisies par le Comité de pilotage de l'Incubateur car elles représentent des organisations ayant une expertise dans leur secteur de la santé numérique, ou à titre personnel pour leur expertise individuelle